



A la Belle Courgette

Paniers de légumes pour la région lausannoise

Vision stratégique En tant qu'association de micro-maraîchage, A la Belle Courgette souhaite promouvoir une production équitable, proche des consommateurs et respectueuse de l'environnement. Pour se faire, elle a choisi le modèle d'agriculture contractuelle de proximité afin de garantir une production de saison et de qualité tout en gardant un lien fort avec les consommateur-ices. La position géographique péri-urbaine joue un rôle clé dans la perspective de promouvoir l'agriculture auprès des consommateurs et ce particulièrement auprès de la jeune génération et de la fraction plus défavorisée de la population.



Carte d'identité

Statut	Association sans but lucratif
Main d'œuvre	Maraîcher-es salarié-es, consommateur-ices abonné-es
Production	Paniers de légumes
Transformation	Ponctuelle (choucroute, coulis de tomate)
Commercialisation	Agriculture contractuelle de proximité (ACP)
Installation	2020
Surface de maraîchage	5100 m ² (surfaces de planches permanentes avec passes-pieds)
Surface agricole utile	1,5 ha Milieu péri-urbain Terrain agricole avec bail à ferme de 9 ans
Sol	Argilo-limoneux, peu de cailloux
Climat	Environ 100 à 150 mm de précipitations par mois et 4 à 9 jours d'ensoleillement (couverture nuageuse de moins de 20%) en moyenne par mois. Beaucoup de bise.

Contact

Les Sorens
1030 Bussigny, Suisse

www.alabellecourgette.ch
facebook.com/AlaBelleCourgette

info@alabellecourgette.ch
Tél. +41 77 527 86 74

Gouvernance

L'association est régie par deux documents fondateurs, les statuts et la charte. L'assemblée générale a lieu une fois par an (approbation des comptes, questions des membres, projets et changements potentiels) et réunit les membres de l'association. Tout-es les abonné-es (63 en 2020) sont membres, mais il est cependant possible d'être « membre bienfaiteur » en versant une cotisation sans contracter d'abonnement. Toutes les décisions prévisionnelles, budgétaires, financières et celles portant sur des affaires au long-terme doivent être validées par l'assemblée générale. Le comité est composé de cinq membres agissant dans l'intérêt de l'association et s'occupant du bon fonctionnement de celle-ci. Les décisions plus pratiques et n'ayant qu'un impact à court terme sont prises d'un commun accord par les jardinier-es.

Design

Le site principal est composé d'une parcelle de 1,5 ha avec 5100 m² de maraîchage en tant que tel.

Une zone tampon de 20 m de large est laissée tout autour de la parcelle (tampon avec les parcelles avoisinantes qui sont conduites en conventionnel).

La parcelle est organisée en 10 jardins de 30 m de longueur par 15 m de large.

Chaque jardin comporte 12 planches permanentes de 75 cm de large et des passe-pieds de 45 cm entre les planches permanentes.

Deux tunnels de 50 m × 8 m sont situés sur une autre parcelle à proximité. La longueur est divisée en deux et chaque moitié de 25 m est composée de 5 bandes de 70 cm de large avec des passe-pieds de 45 cm de large. Deux bandes supplémentaires en cultures d'aromatiques ont été installées sur les bords.



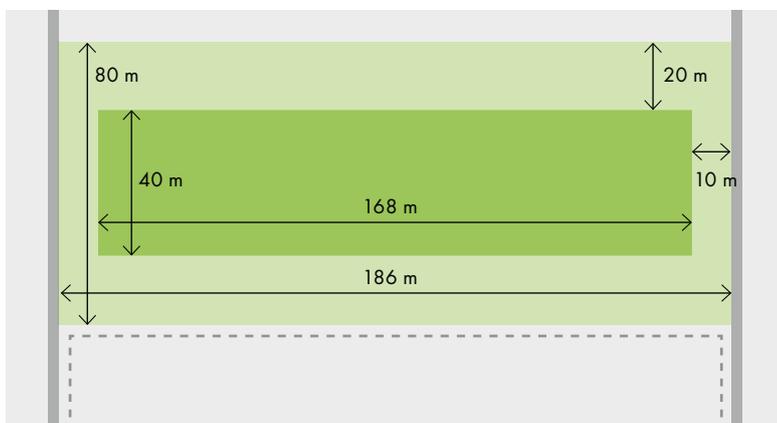
Références du design

Fortier Jean-Martin (2016)

Le jardinier-maraîcher – Manuel d'agriculture biologique sur petite surface.

www.lejardiniermaraicher.com

Plan de la parcelle en 2020



- Verger et prairies permanents (8280 m²)
- Surface agricole utile (6720 m²)



Fiche maraîchage

Plan de culture

- Passage du mini-tracteur sur environ la moitié des plantations pour la préparation des planches, passage de vibroculteur ou fraise si le sol est compacté (non-systématique)
- Grande partie en semis direct, plants achetés
- Paillage dans les tunnels et pour quelques cultures (non-systématique)
- Moyenne de 1,7 culture par planche

Rotations

- Sur 10 ans (10 jardins) par famille de légumes, excepté pour les tunnels.

Fertilisation

- Engrais vert : 2 jardins sur 10 sont consacrés aux engrais vert dans la rotation annuelle
- Avant chaque culture, apport de compost ou de fumier (dépendamment de la culture) importé de l'extérieur.
- Paillage des surfaces sous-abri

Gestion des maladies et des ravageurs

- Vision : perdre la culture plutôt qu'être tenu d'appliquer un produit, mise en place d'un maraîchage diversifié afin de devoir intervenir le moins possible.
- Filets anti-insectes
- Bâche pour les courges (présence de lièvres)
- Pièges à mulots autour des cultures

Autres informations

- Mise en place de tournesol et de maïs afin de faire office de coupevent en attendant de pouvoir mettre en place une haie.

Fiche bâtiments et équipement

Bâtiments et infrastructures

- Mise à disposition d'un local pour les outils et les légumes de garde par le propriétaire des terrains (agriculteur).
- Roulotte sur le champ pour les outils.
- Dès 2021 : utilisation de locaux dans la ferme du propriétaire

(chambre froide, local de transformation, local pour outils etc.)

Matériel

Le travail est majoritairement manuel.

Une légère motorisation vient en complément. Outils et machines :

- Minitracteur : 16 chevaux
- Vibroculteur
- Fraise
- Butteuse
- Broyeur
- Grelinette
- Sarcloir

Irrigation

Un tuyau d'arrosage central de 63 mm de diamètre puis deux vannes et 6 micro-asperseurs par jardin (mp-rotator).

Fiche travail et main d'œuvre

Cellule de travail

- Deux salarié-es à 80 % travaillant au maraîchage.
- 63 abonné-es effectuant en moyenne 4 demi-journées de travail par an.



« On a pu grandir grâce au don de connaissances, et le but c'est de refaire la même chose. »



- Durant juin, aide d'une personne à raison de 2 jours par semaine. Aides ponctuelles d'ami-es et de bénévoles pour quelques heures de juin à septembre.

Organisation

- Les tâches ne sont pas prédéfinies et se répartissent, après discussion, entre les 2 jardiniers selon les disponibilités et les connaissances. Un logiciel est utilisé pour les abonné-es afin de répartir facilement les demi-journées de travail.
- Une équipe de livreuses à vélo vient chercher les légumes pour les amener au point de distribution.

Formation et compétences spécifiques

Guillaume Sommer :

- Co-fondateur, président de l'association et jardinier
- Master en agronomie à Zollikofen, ex-maraîcher de l'association Rage de Vert

Arthur Turin :

- Co-fondateur, jardinier
- Master en gestion de la forêt et du paysage à l'ETH Zürich

Fiche sociale

Sur l'année, le temps de travail à 80 % est globalement respecté. Les salaires n'atteignent cependant pas pour l'instant les salaires médians suisses, une partie des investissements ayant été réalisée sur salaires. Chaque jardinier prend chaque année 3 semaines de vacances au minimum.

Atteindre 60 abonné-es s'est fait en 3 temps : les 20 premier-es appartenaient au cercle proche des fondateurs de l'association, les 20 suivant-es ont été atteints par la publicité, les flyers ou les articles de presse réalisés sur l'association alors que les 20 dernier-es sont principalement des habitant-es de Bussigny s'étant baladé-es autour des parcelles.

La communication est active sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). L'association a entrepris des demandes de soutiens financiers, s'étant notamment concrétisées par un don de la Fondation Nature et Découverte à la hauteur de CHF 20 000 pour le démarrage de l'activité.

Fiche environnementale

Une grande attention est portée à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, à travers notamment le refus d'utiliser tout produit phytosanitaire. En outre, différentes structures ont été mises en place telles que des tas de cailloux, un perchoir à rapaces ou encore un nichoir. La surface de production est également entourée de prairie afin de favoriser au maximum les insectes auxiliaires.

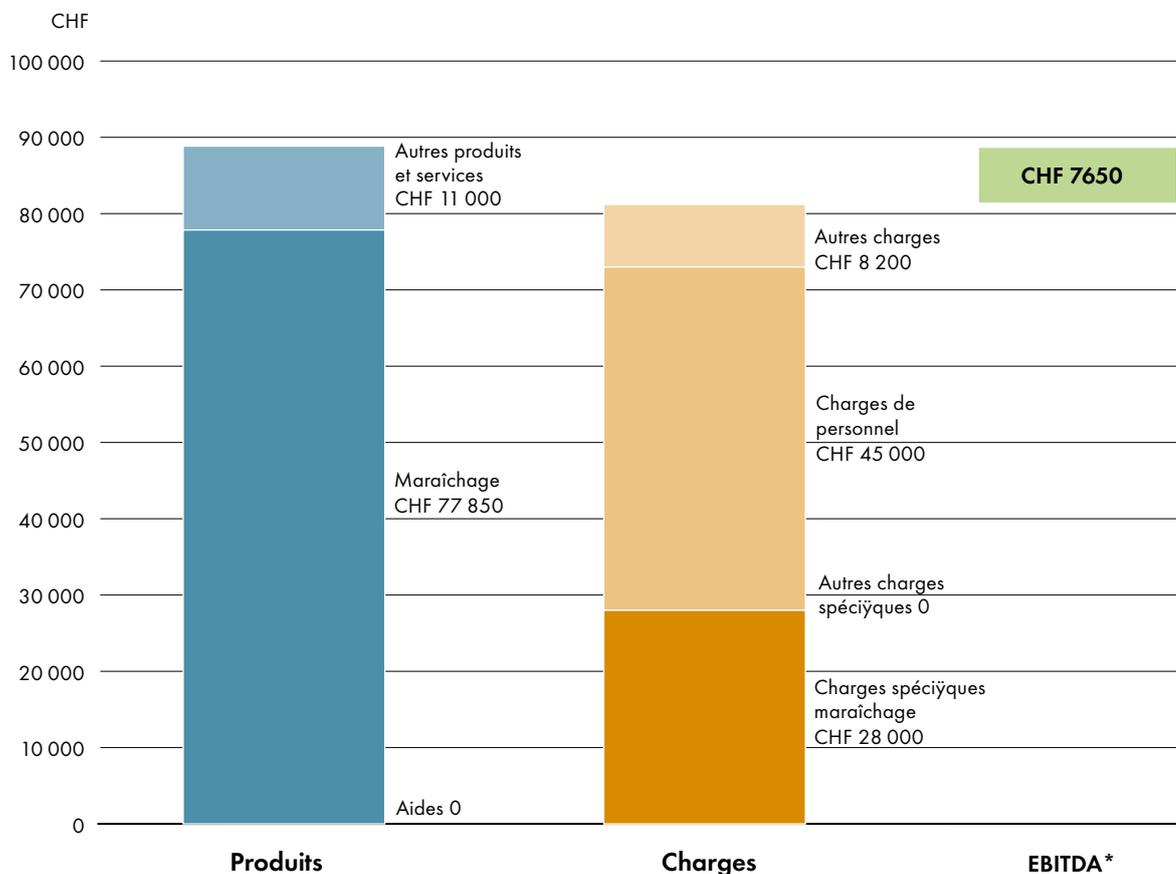
Projets

- Augmentation du nombre de panier de 63 à une centaine
- Création d'un verger
- Mise en place d'ateliers de transformation pour valoriser les légumes
- Elaboration de décoctions de plantes

Fiche Business model canevas

Partenaires clés	Activités clés	Proposition de valeur	Relations clients	Segmentation clientèle
<ul style="list-style-type: none"> Membres abonné-es Bailleur Livreuses à vélo 	<ul style="list-style-type: none"> Maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> Légumes Livraison de paniers 	<ul style="list-style-type: none"> Abonnements (ACP) Vie associative Journées de travail aux champs Réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Principalement des citoyens en région lausannoise
	Ressources clés		Canaux de distribution	
	<ul style="list-style-type: none"> Surface agricole Jardiniers Proximité avec la ville de Lausanne 		<ul style="list-style-type: none"> Livraison en région lausannoise Lieux de dépôt Petits marchés 	
Structure de coûts		Sources de revenus		
<ul style="list-style-type: none"> Salaires 		<ul style="list-style-type: none"> Abonnements annuels 		

Résultats économiques



Chiffres clés (Année 2020)

Surfaces	
Surface agricole utile (SAU)	1,5 ha
Surface en maraîchage (planches maraîchères avec passe pieds, plein champ et sous-abri, y.c. planches petits fruits)	5 100 m ²
Taux d'utilisation de la SAU au maraîchage	34 %
Taux de surface sous-abri (serre) / surface en maraîchage	13 %
Main d'œuvre	
ETP maraîchage (hors administratif)	2,23 ETP
Surface en maraîchage / ETP maraîchage	2 292 m ² / ETP
Données économiques	
Produit du maraîchage / produit total	100 %
EBITDA* jardin / SAU	5 100 CHF/ha
EBITDA* jardin / ETP	3 438 CHF/ETP
Données économiques rapportées à la surface en maraîchage	
+ Produits du maraîchage	15,26 CHF/m ²
- Charges spécifiques du maraîchage	5,49 CHF/m ²
= Marge brute comparable du maraîchage	9,77 CHF/m ²
- Charges de personnel du maraîchage	8,44 CHF/m ²
- Autres charges attribuées au maraîchage	1,61 CHF/m ²

*EBITDA : Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Résultat des activités courantes d'exploitation avant déduction des intérêts (résultat financier), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.



Impressum

Éditeurs

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, case postale 219, 5070 Frick, Suisse
Tél. +41 (0)62 865 72 72
info.suisse@fibl.org
www.fibl.org

Agridea
Jordils 1, CP 1080, 1001 Lausanne, Suisse
Tél. +41 (0)21 619 44 00
contact@agridea.ch
www.agridea.ch

Auteurs

Hélène Bougouin (FiBL), Claire Asfeld (Agridea), Delphine Piccot (FiBL et Agridea), Alice Dind (FiBL)

Collaboration et relecture

Sara Guil (FiBL)

Mise en page

Sandra Walti (FiBL)

Photos

Alice Dind (FiBL)

La collection des portraits microfermes peut être téléchargée gratuitement depuis shop.fibl.org et individuellement depuis bioactualites.ch > cultures > permaculture

© FiBL et Agridea, 2022

Ce portrait a été élaboré avec l'aimable soutien financier de la DGA, Direction Générale de l'Agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud, que nous remercions chaleureusement.

FiBL

 **agridea**

 **canton de
vaud**